



Formation

VAE : VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une mesure qui permet à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'étude ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). En fonction du domaine de compétences visé, vous pouvez obtenir :

- un diplôme,
- un titre professionnel,
- un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Elle peut être obtenue intégralement ou partiellement, par blocs de compétences.

ITEC vous accompagne dans toutes ces étapes afin de vous préparer au mieux à passer devant le jury. L'ensemble des blocs de compétences permet d'accéder au titre. En cas de réussite partielle, vous pouvez vous représenter aux autres blocs pour obtenir le titre.



QUI ?

- Tout public



OBJECTIF

- Apporter une aide méthodologique pour rédiger le dossier de faisabilité via France VAE et tout ou partie des livrables de preuves du diplôme visé.
- Préparer l'oral devant le jury pour valider le diplôme dans la spécialité visée



DUREE

- A partir de 24 heures
- Sur une période de 6 à 12 mois



PREREQUIS

- 1 an d'expérience à temps complet, soit 1607 heures (continu ou non)



MODALITÉS DE LAI D'ACCÈS

- Premier contact sous 4 à 8 jours ouvrés après votre inscription sur France VAE.
- Puis premier entretien d'accompagnement à J+15



TARIF

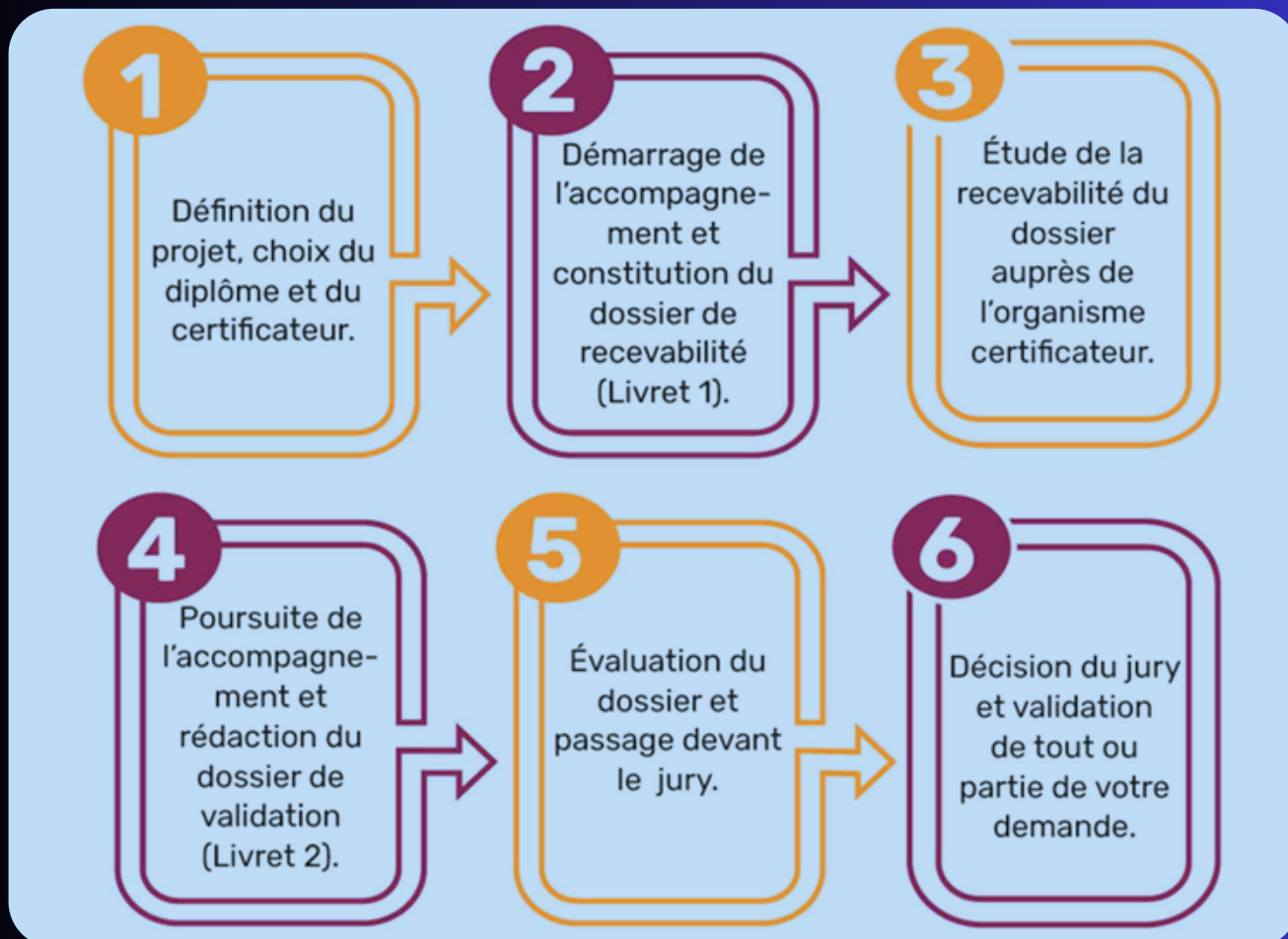
- Forfait 1600€



MODALITÉS CONDITIONS D'ACCÈS

- Inscription toute l'année et participer à une réunion d'information collective
- Conditions techniques : un ordinateur avec un logiciel de traitement de texte et une connexion Internet

PROGRAMME DE LA FORMATION



METHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels
- Questions d'explicitation pour vous aider à détailler et clarifier vos pensées, émotions et expériences en répondant à des questions ouvertes
- Cartes mentales thématiques à créer pour mieux organiser vos idées
- Ressources pédagogiques
- Enregistrement des séances
- Livrets 1 et 2 et référentiel de certification
- Travail personnel du candidat
- Simulations d'entretien

MODALITE D'EVALUATION

- Analyse et évaluation du travail personnel du candidat tout au long de l'accompagnement
- Comptes rendus de chaque séance établis par l'accompagnateur et communiqués au candidat
- Attestations d'entrée et certificat de réalisation

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre référent handicap :

M. ESTEBAN AU 06.15.57.70.28.



Renseignement :
esteban.p@itec06.fr